

Vietnamiens et diplômés :

Étudier en France pendant la colonisation

Tout au long de la période coloniale, l'Indochine française a été le point de départ de nombreux jeunes gens, principalement des hommes, se rendant en métropole afin de commencer ou poursuivre leurs études. La majorité d'entre eux étaient originaires des territoires composant le Vietnam actuel : la colonie de Cochinchine et les deux protectorats d'Annam et du Tonkin. Si ces circulations sont visibles dès la fin du XIXe siècle, bien que numériquement très faibles, elles atteignent leur apogée au cours de l'entre-deux-guerres.

Il est difficile de comptabiliser ces étudiants avec précision. Si les autorités françaises de l'entre-deux-guerres évoquent un peu plus de trois cent étudiants vietnamiens, certains historiens estiment que cette population fréquentant les établissements d'enseignement supérieur dépasse le millier d'individus. L'incomplétude des statistiques officielles dénote les limites du contrôle colonial concernant le départ de jeunes gens depuis l'Indochine alors que les chiffres fournis par les instances universitaires utilisent parfois des catégories floues (« étudiants étrangers », « étudiants coloniaux ») ne permettant de déterminer la provenance des étudiants qu'au prix de nombreux efforts et recoupements de sources. Enfin, les historiens qui se sont penchés sur ces problématiques éducatives ont pu adopter des définitions différentes du statut d'étudiant. Si l'historien Scott McConnell a privilégié la définition classique associant l'étudiant à l'université, c'est une définition plus large que j'adopte dans mes propres travaux, incluant les étudiants des Grandes Écoles mais aussi des écoles professionnelles. Celles-ci bénéficiaient généralement du soutien de l'administration coloniale, favorable aux études dites « utiles » pour la colonie, comme celles d'agriculture, d'électricité ou encore de médecine, alors que les enseignements plus théoriques étaient considérés d'un mauvais œil : ainsi, les étudiants inscrits en faculté de droit obtenaient plus arduement une aide financière. Ce constat permet de souligner la diversité des études, des parcours et de la géographie des Vietnamiens en France jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Cette dernière réduit considérablement les circulations, les liaisons entre la colonie asiatique et la France étant alors fortement perturbées, si ce n'est totalement interrompues.

L'essor des circulations étudiantes vers la France

Les premiers étudiants vietnamiens à rejoindre la métropole sont issus des familles les plus aisées, pouvant financer un voyage à longue distance. Certains sont accompagnés de leurs *boys*, domestiques ou parfois de lettrés. En parallèle, des bourses d'études sont créées à partir des années 1890 afin de pallier le manque d'établissements supérieurs en Indochine et, selon les arguments coloniaux de l'époque, de participer à la « mission civilisatrice ». Elles permettent également d'orienter les « indigènes » vers les cursus « utiles », les arrêtés décernant ces bourses précisant le type d'études poursuivies, leur durée et l'établissement fréquenté.

Ces circulations prennent une nouvelle ampleur au cours de l'entre-deux-guerres alors que le gouvernement général d'Antony Koblukowski (1908-1911) avait

conduit à un renforcement de leur contrôle. La refondation de l'Université indochinoise de Hanoi en 1917-1918 ne change pas la donne : l'attractivité métropolitaine se renforce, malgré l'arsenal législatif mis en place dans la colonie et en métropole au cours des années 1920. Ainsi, l'apogée des circulations étudiantes vietnamiennes vers la France a lieu pendant cette vingtaine d'années de paix, porté par une croissance constante, à l'image des données fournies par l'Université de Paris entre 1925 et 1931 :

1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931
45	70	96	122	166	179	203

Des structures spécialisées sont créées afin d'encadrer, surveiller et contrôler les jeunes gens présents sur le sol métropolitain. D'après une note de service de 1931, le Service d'assistance morale et intellectuelle aux Indochinois (SAMI), fondé en juin 1927, « a pour but d'assister moralement les Indochinois résidant en France, étudiants et travailleurs des deux sexes, de guider et de conseiller leurs groupements, d'exercer une action tutélaire sur eux par des prises de contact individuelles aussi nombreuses que possible, et d'être l'agent de liaison entre eux et les groupements divers (...) s'intéressant à l'Indochine et à son évolution. » Les étudiants sont davantage surveillés lorsqu'ils sont titulaires d'une bourse, celle-ci pouvant être supprimée en cas de mauvaise conduite.

De plus, la hausse des effectifs rend les voyages d'études en France moins élitistes. Des familles plus modestes envoient leur progéniture en France, avec ou sans l'aide des autorités coloniales ou de sociétés privées accordant des financements, tandis que des bourses sont décernées à quelques orphelins.

L'organisation des voyages d'études en métropole

Les étudiants rejoignent la France à bord de longs courriers des messageries maritimes. Les boursiers obtiennent des places en deuxième ou troisième classe, généralement gratuitement, tandis que certains étudiants libres se font embauchés par une compagnie maritime ou voyagent clandestinement. Le point d'arrivée est Marseille, ce qui permet d'expliquer une présence importante d'élèves et étudiants dans les établissements de cette ville et d'Aix-en-Provence. Le train est utilisé pour relier les autres villes : Paris mais également Toulouse, Grenoble, Nancy, Bordeaux, Lyon, etc. Les étudiants boursiers sont pris en charge dès leur arrivée dans la cité phocéenne alors qu'un système de correspondants, similaire à celui qui existe déjà pour les étudiants français depuis plusieurs décennies, peut être mis en place à la demande de l'administration, de comités en charge d'étudiants et/ou des familles. La plupart de ces correspondants connaissent la colonie et y ont séjourné, à l'exemple de M. Baudenne, qui présente sa candidature en 1927 : « (...) Madame Baudenne qui a vécu quinze ans en Indochine sait ce qui leur convient. Il me serait facile de les accompagner dans leurs déplacements, de surveiller leurs relations, de suivre leurs travaux et même de guider l'ensemble de leurs études jusqu'aux divers baccalauréats. À cette occasion, je vous signale que (...) je fus, sans interruption, diplômé en Indochine pour le Laotien, l'Annamite et le Siamois. »

Les conditions de logement varient, de l'internat à la chambre chez l'habitant en passant par le logement individuel. La tendance est à favoriser le regroupement des Vietnamiens et la vie en collectivité, cherchant à maintenir le souvenir de la colonie au cours du séjour en France à travers le partage d'une identité commune. Par ailleurs, des quartiers se distinguent par leur forte attractivité, comme le Quartier Latin à Paris : la rue Gay-Lussac a ainsi accueilli de nombreux Vietnamiens mais également le siège d'associations étudiantes qui fleurissent à partir de la deuxième moitié des années 1920.

Entre contrôle et nationalisme

L'entre-deux-guerres correspond à une période mêlant tentatives de contrôle de la part des autorités impériales et essor du nationalisme vietnamien, au sein duquel les étudiants jouent un rôle déterminant. La Maison des Étudiants Indochinois (MEI) au sein de la Cité Internationale Université de Paris (CIUP), constitue l'un des exemples les plus évocateurs de ce dualisme. Celle-ci a été créée à l'initiative d'un industriel français, Auguste Raphaël Fontaine, président-fondateur des Distilleries de l'Indochine, désireux de faciliter les études en France des Vietnamiens les plus méritants et pouvant, une fois diplômés, être au service de la colonie et de son développement industriel. Inaugurée en mars 1930 alors qu'elle accueille des pensionnaires depuis l'automne précédent, la MEI fait aussi l'objet de fortes oppositions. Des heurts éclatent au cours de la cérémonie d'inauguration à laquelle participe l'empereur annamite Bảo Đại.



La Maison des Étudiants Indochinoise à la CIUP au début des années 1930

Par ailleurs, certains étudiants ont rejoint des associations, qu'elles soient destinées exclusivement aux Vietnamiens, comme l'Association des Étudiants Annamites de Lyon, ou plus générales, telle l'Union Fédérale des Étudiants. Celles-ci adoptent de plus en plus des postures anticoloniales.

Le contrôle colonial sur les circulations étudiantes entre l'Indochine et la France est donc relatif et conduit à une méfiance renforcée des autorités administratives. En

1930, le gouverneur général Paul Pasquier fait publier une *Circulaire aux familles au sujet de l'envoi d'étudiants en Indochine en France*, illustrant ces réticences :

« [Les étudiants seront] fatalement rejetés vers les milieux à tous sans contrôle, hôtels, cafés, lieux de plaisir, où ils seront livrés à eux-mêmes, aux tentatives, aux manœuvres de certains groupements avides de recruter des adeptes, pour qui ils sont une proie facile et indiquée, qui leur enseignent les doctrines dangereuses et les incitent parfois à des manifestations scandaleuses où ils compromettent, avec leur avenir, le bon renom de leur pays »

Réticences renforcées par les difficultés causées par les « Retours de France » : cette expression désigne les diplômés de retour en Indochine et dont une partie peine à trouver un emploi et est tentée par une carrière politique et le nationalisme. Cependant, ces circulations ont permis à plusieurs générations de Vietnamiens d'obtenir des diplômes métropolitains dans des filières diversifiées, composant ainsi une nouvelle élite. Certains d'entre eux ont rejoint la classe politique à la suite de l'indépendance du Viêt Nam proclamée le 2 septembre 1945.

Sara Legrandjacques

Sara.legrandjacques@gmail.com